



**Département du Rhône
Mairie de Chaponost**

**Extrait du Registre
DES
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 18 octobre 2012

L'An deux mille douze le dix huit octobre à 19h00 le conseil municipal de Chaponost, légalement convoqué le douze octobre deux mille douze, s'est réuni en séance publique ordinaire salle socio culturelle, sous la présidence de Monsieur Pierre Menard, Maire.

Etaient présents :

Monsieur Pierre MENARD, Maire,
Monsieur Olivier MARTEL, Monsieur Alain GERON, Madame Marie-José VUILLERMET-CORTOT, Monsieur Jean-Philippe PROST-ROMAND, Madame Chantal GUYOT (à partir du rapport 12/123),
Monsieur Pascal ADOUMBOU, Monsieur Yves PIOT, Monsieur Daniel SERANT, Madame Annie FORNELLI-DELLACA, Madame Janine GRAVRAND, Madame Katherine SOURTY, Madame Pascale PAULY, Madame Sophie LOISON, Madame Sarah CAUSSE, Monsieur André FAYOLLE, Madame Françoise BULLY, Monsieur Jacques GOUTTEBARGE, Madame Evelyne GALERA, Monsieur Jean-Michel LAIR, Monsieur Damien COMBET,

Absents Représentés :

Madame Geneviève CHEVASSUS a donné procuration à Monsieur Yves PIOT
Monsieur François PILLARD a donné procuration à Madame Sophie LOISON
Madame Camille DUVERNAY a donné procuration à Madame Marie-José VUILLERMET-CORTOT
Madame Chantal GUYOT a donné procuration à Madame Annie FORNELLI-DELLACA (jusqu'au rapport 12/122)
Madame Suzanne CEYSSON a donné procuration à Monsieur Jean-Philippe PROST-ROMAND
Monsieur Gérard ROBERT a donné procuration à Monsieur Olivier MARTEL
Monsieur Stéphane LARCONNIER a donné procuration à Madame Katherine SOURTY
Madame Anne-Laure BURENS a donné procuration à Monsieur Jacques GOUTTEBARGE

Absents excusés

Monsieur Jean-Charles KOHLHAAS

Secrétaire de séance : Madame Sarah Causse

<i>Nombre de conseillers en exercice :</i>	29
<i>Présents :</i>	27 puis 28
<i>Absents représentés :</i>	1 puis 0
<i>Absents :</i>	1

Rapport n°12/122 – AFFAIRES GENERALES

Rapporteur : Monsieur le Maire

Remplacement d'une adjointe au maire démissionnaire

Délibération n°12/122 – AFFAIRES GENERALES

Rapporteur : Monsieur le Maire

REMPACEMENT D'UNE ADJOINTE AU MAIRE DEMISSIONNAIRE

Exposé des motifs :

Madame Marie-José Vuillermet-Cortot a présenté sa démission de son poste d'Adjointe au Maire à Monsieur le Préfet du Rhône par courrier du 28 septembre 2012.

Monsieur le Préfet du Rhône ayant fait connaître, par courrier en date du 5 octobre 2012, qu'il acceptait cette démission, celle-ci est devenue effective à compter de cette date.

L'assemblée délibérante, tout en confirmant le maintien de ce poste de 6^{ème} Adjoint au Maire au tableau du Conseil municipal, est appelée à procéder au remplacement de Madame Marie-Josée Vuillermet-Cortot.

Ce remplacement s'effectuera par une élection au scrutin secret et à la majorité absolue. Ce scrutin est uninominal.

Madame Vuillermet-Cortot tient à préciser que son choix de démissionner de sa fonction d'adjointe est motivé par des raisons d'ordre personnel. Elle renouvèle son entière confiance à l'égard de l'équipe municipale en place. Elle souhaite d'ailleurs conserver sa délégation à la vie économique.

Monsieur Combet précise qu'il n'y aura pas de candidature de l'opposition car le choix a déjà été fait, semble t-il. Il note également qu'au sein de l'équipe municipale il n'y aura ni adjoint aux finances ni adjoint à la vie économique.

Délibération :

Oùï l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, se prononce

A l'unanimité,

- **confirme** le maintien du poste d'adjoint au Maire de 6^{ème} rang,
procède à l'élection au scrutin secret afin de pourvoir ce poste de 6^{ème} Adjoint au Maire avec une prise de fonctions au 19 octobre 2012.

Candidatures :

NOM	Liste	Nombre de voix
Annie Fornelli Dellaca	Ensemble et autrement	22 pour 6 blancs